

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 28 septembre 2022
Extrait du registre des délibérations

n° 2022-09-28-02

Date de la convocation 22/09/2022
Convoqués : 23 Présents : 16 Représentés : 6 Absents : 1
OBJET :
Finance
Budget annexe Plan d'eau
DM 1

L'an deux mil vingt deux, le vingt-huit septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Christine BOURDELLE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Marie-Hélène MARCEL, Anne-Marie LATEUR, Paolo MARCELO

Étaient représentés Mesdames et Messieurs, Edith DELBEY par Annie COCHET, Sébastien VILLAIN par Catherine CATHELY WANTIEZ, Karine PAGEAU par Paolo MARCELO, Céline TAMPIGNY par Patrick BERMOND, Vincent DAINE par Sonia DOUAY et Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL.

Était absent : Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance

Des crédits supplémentaires sont à prévoir au compte 2184 concernant l'achat de plusieurs poubelles rondes de tri sélectif de la manière suivante :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
C/2184 Mobilier	4 528,98	C/ 021 Virement de la section de fonctionnement	4 528,98
Total	4 528,98	Total	4 528,98

Dépenses fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
C/023 Virement de la section d'investissement	4 528,98	C/ 7552 Prise en charge du déficit par le budget principal	4 528,98
Total	4 528,98	Total	4 528,98

Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide :

- d'approuver la décision modificative;
- que les crédits seront prévus au budget.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire,
Pierre DURAND

